

ÉCHELLE SALARIALE 2022



Notre échelle salariale est établie en fonction de la loi sur l'équipe salariale.

Titre du rôle	Salaire à l'entrée	Plafond salarial
Préposé.e aux équipements	15.00 \$	20.30 \$
Préposé.e au camping de jour	15.40 \$	20.85 \$
Préposé.e à l'hébergement et entretien ménager		
Préposé.e ventes et service à la clientèle	16.00 \$	21.65 \$
Préposé.e au camping de soir		
Manoeuvre aux embarcations et remorques		
Superviseur.e au service à la clientèle	17.00 \$	23.00 \$
Patrouilleur.euse		
Mécanicien.ne	19.00 \$	25.70 \$
Menuisier.ère		
Conducteur.trice		
Coordonnateur.trice des activités nautiques		

PRIME SUR COMPLÉTION DE LA SAISON :

Prime de 1,00\$ par heure travaillée versée rétroactivement sur complétion des termes du contrat de travail (applicable dès la première saison de travail à temps plein ou à partir d'une deuxième saison de travail à temps partiel).

LES FACTEURS CONSIDÉRÉS POUR DÉTERMINER LE SALAIRE DE CHAQUE INDIVIDU SONT :

- L'ancienneté au sein de l'équipe;
- L'expérience préalable;
- Les études supérieures pertinentes;
- La performance à l'emploi;
- L'utilisation ou non du prêt-à-camper sur le site.